

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier Amandiers-Ménilmontant Du 06 novembre 2024

(19-21 heures, à la 20<sup>ème</sup> chaise)

Présents: Robert KASSOUS (association des artistes de Ménilmontant, conseil de quartier), Thomas MENARD (association Menil Mon Temps, conseil de quartier), Yves LECCIA (Les Marmoulins de Menil, conseil de quartier), Michèle MIMOUNI (Amicale Duris), Jean-François GRILLON (habitant), Matthieu DAVIN (conseil de quartier), Sophie DE LA ROCHEFOUCAULD (habitante), Maxime MACKOWSKI (habitant), Gilles JEANMOUGIN (conseil des citoyens 20e), Amina ELRHANDOUR (20ème chaise), Aline RUDETZKI (association 37 Duris), Omer MAS CAPITOLIN (MCDS), Francis GUILBERT (Les Marmoulins), Mané KHADY (Les mamans de la banane), Marc LACREUSE (Habitant), Olivier SCAT (Amicale Duris), Guillaume LE DU (CQ Gambetta), Evan BUGE (habitant), Mathieu FERIN (Jeunesse Feu Vert), Guillaume GUSCHLIBAUER (T.R.A.C.E.S), Nabintou DOSSO (habitante).

Elsa MORINET, Alexandra JARDIN, Ciara HAMILTON représentent la Mairie.

Mme Genté représente la police municipale.

1. Désignation des animateurs/animatrices et du secrétaire de séance

Robert KASSOUS : animateur Matthieu DAVIN : secrétaire

- 2. Approbation du compte rendu du CQ du 02 octobre 2024 Approuvé
- 3. Questions des habitants envers Mme Jardin (élue à la prévention et à la sécurité) et Mme Genté (cheffe de la police municipale du 20ème)

  Michele MIMOUNI qui représente l'amicale rue Duris, rappelle les problèmes de nuisances sonores au niveau du nouveau TEP et le souhait que celui-ci soit fermé après 22h.

Plusieurs habitants, dont certains ont pris attache avec le conseil de quartier au préalable à la réunion exprime également la gène occasionnée par ces nuisances sonores qui empêchent littéralement certaines personnes de dormir et créent des problème de santé.

Ils expriment une communication avec les jeunes difficile, voire rompue. Mme Jardin, pour la Mairie, affirme ne pas avoir connaissance de la problématique spécifique des nuisances sonores rue Duris et rue des Panoyaux. Nécessité de signaler le problème par une main courante ou juste un signalement afin que la police municipale puisse intervenir.

Plusieurs membres d'associations et habitants expriment le fait que les jeunes n'ont malheureusement plus de lieu pour se réunir et qu'il faut répondre à cette problématique.

Les solutions parcellaires ne suffisent pas. Il faut une permanence des préoccupations de cette problématique de la part des élus et des habitants.

Il faut associer les jeunes dans les modes de vie du quartier.

L'association « Les Marmoulins de Ménil » signale des problèmes d'amendes pour stationnements.

Mme Jardin oriente vers Mr Salakas de la direction de la voierie.

Il est dit par la Mairie qu'il n'y a pas de raisons que lors des livraisons qui ont lieu tous les mercredis rue Tourtile, l'association « les Marmoulins » soit embêtée.

Mme Genté de la police municipale, s'engage à se déplacer pour évaluer le problème et essayer de trouver une solution appropriée.

Un autre problème est soulevé, celui du surendettement de jeunes qui ont un cumul d'amendes très important.

Mme Jardin a pris le problème dès qu'elle en a eu connaissance. Aujourd'hui des stages sont menés avec l'association « Feu vert » qui permettent de suppléer aux dettes encourues sous certaines conditions.

Le problème est que beaucoup de jeunes ne rentrent pas dans les critères pour pouvoir en bénéficier.

Dernier problème évoqué, celui de la vidéo-surveillance et notamment place Henri Matisse (utilisation pour verbalisation, reconnaissance faciale...)

Il est demandé au commissaire d'intervenir pour clarifier les utilisations des caméras de surveillance dans le quartier.

## 4. Communication

Grâce à Thomas de l'équipe d'animation, vous pouvez de nouveau retrouver les actualités du conseil de quartier sur Facebook. Le contenu reste ouvert aux propositions des habitants.

Concernant le site internet évoqué le mois dernier, l'équipe d'animation s'est tourné vers « Le Garage numérique ». Il a été établi un devis pour la création du site de 1000€ qui devra être soumis au vote.

## 5. Noël de toutes les couleurs

Guillaume du conseil de quartier Gambetta présente l'avancée de l'organisation de l'évènement. Il présente les affiches et le programme.

Le CQ Gambetta fait un appel à bénévoles pour la distribution de tracts ainsi que pour l'organisation de l'évènement le jour J à partir de 11h.

Pour rappel l'évènement est ouvert et gratuit pour tous les enfants. Il aura lieu le dimanche 15 décembre 2024 à la Bellevilloise de 14h à 17h30.

Toutes les personnes disponibles et intéressées sont invitées à se signaler auprès de notre conseil de quartier ou directement celui de Gambetta : conseildequartiergambetta@gmail.com

La Mairie signale qu'à la suite du vote il n'y a pas de facture de 1000€ qui corresponde au budget voté par le dernier conseil de quartier et demande s'il est possible de passer cette allocation à 1250€. Cette demande sera soumise au vote.

6. Votes : site internet et Noël de toutes les couleurs

Site internet : 1000€ approuvé

Noël de toutes les couleurs 1250€ au lieu de 1000€ : approuvé

Prochaine réunion du conseil de quartier Amandiers-Ménilmontant le mercredi 4 décembre 2024 à 19h à la 20e Chaise